



DECLOISONNER ET RESTAURER LE TORRENT DE COMBAZ POUR REGULER LES EAUX ET LES SEDIMENTS

Délégation : Lyon

Région/Département : Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie

Communes concernées : Tournon, Notre-Dame-Des-Millières

Bassin versant : Combe de Savoie

Type de milieu : Cours d'eau

Interlocuteurs Agence

CI : Sébastien Goguely / **Référent :** Céline Pigeaud

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

SYNDICAT MIXTE DE L'ISERE ET DE L'ARC EN COMBE DE SAVOIE
2 avenue des Chasseurs Alpains
73200 ALBERTVILLE

PARTENAIRES

Agence de l'eau, Etat, Communes de Tournon et Notre-Dame-Des-Millières

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Le torrent de Combaz est à l'état naturel un cours d'eau mobile avec une forte capacité de charriage. Afin de limiter sa divagation, les populations riveraines ont réalisés des curages fréquents, mettant en dépôts les produits de curage à proximité du lit. Cette pratique a conduit inexorablement à l'exhaussement du lit jusqu'à l'extrême, l'amenant dans sa configuration actuelle à être plus haut que le terrain naturel. Ce lit perché s'élève jusqu'à plus de 4 mètres au-dessus des terrains riverains. Cet état entraîne ainsi un risque d'inondation majeur et une banalisation extrême des milieux aquatiques. De plus, les digues actuelles en terre sont peu fiables et présentent donc un véritable risque de brèche engageant la responsabilité des collectivités. Afin de remédier à cette situation insoutenable, les réflexions du Syndicat mixte de l'Isère et de l'arc en combe de Savoie, se sont notamment concrétisées par l'intégration dans le PAPI n°2 (2014-2017) de la Combe de Savoie, d'un programme de « déperchement » du torrent.

** Des opérations similaires sont également prévues sur le torrent voisin de Fontaine Claire. Ces opérations sont présentées au sein du Tome 2 du fascicule « Pour une nouvelle gestion des rivières à l'heure de la GEMAPI »*

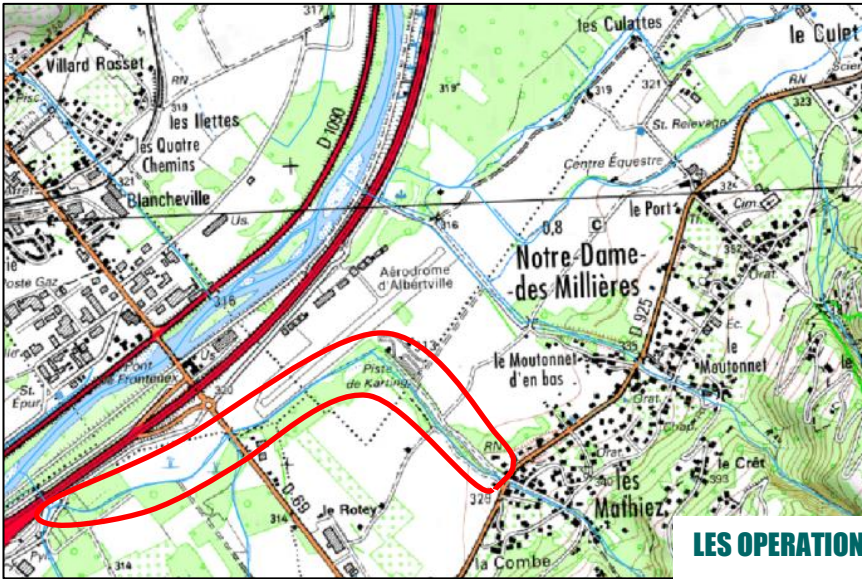
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Mettre au point des travaux de décloisonnement du torrent afin de réguler les eaux et les sédiments en crue en favorisant la reprise d'un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

OBJECTIFS

- **Redonner de l'espace au torrent** pour le reconnecter avec ses milieux annexes, recréer des zones « tampon » de stockage des eaux et des sédiments et réduire le risque d'affouillement des berges
- **Restaurer un caractère plus naturel du torrent** afin de réduire le risque d'inondation accrue induit par la position perchée du Torrent et d'améliorer la qualité et la continuité des habitats aquatiques
- **Rationaliser l'implantation des ouvrages de protection latérale** pour contenir les débordements sans entraver la dynamique naturelle du cours d'eau

DESCRIPTION DU PROJET



◀ Localisation du secteur d'intervention

Linéaire d'environ 1200m, compris entre le pont de la RD 925 et l'autoroute A43. 3 tronçons distincts ont été déterminés :

- Tronçon 1 : zone de transit du transport solide à forte pente, identique à la pente naturelle en amont de la RD925, sur 160 mètres
- Tronçon 2 : zone de dépôt des sédiments sur 160 mètres
- Tronçon 3 : zone de transition et d'épanchement des eaux sur les terrains riverains sur 800 mètres

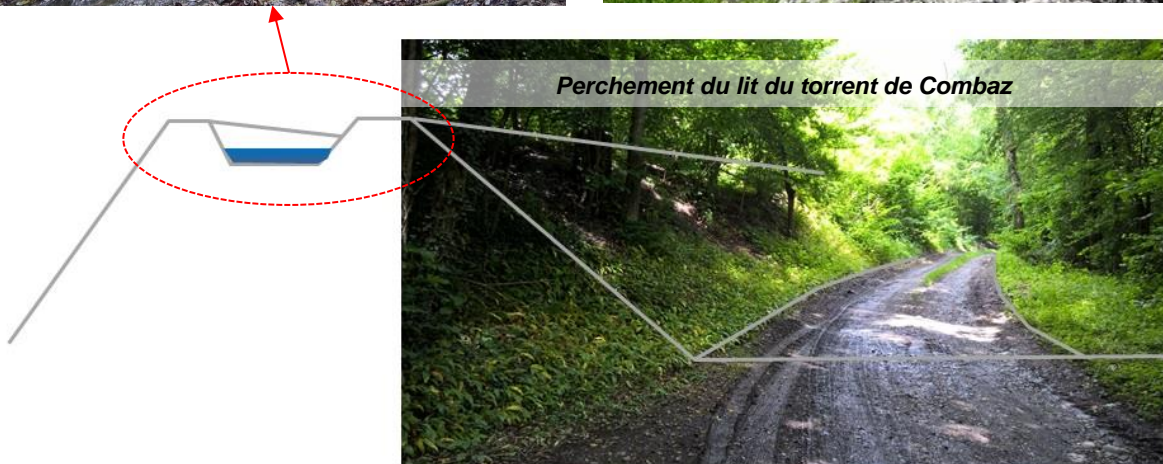
LES OPERATIONS

Montant total des travaux : 930 220 € HT

Plan de financement :

- Agence de l'eau : 30 %
- Etat (fonds Barnier) : 50 %
- Autofinancement : 20 %

- Suppression de la configuration en lit perché (tous les tronçons)
- Restauration du caractère naturel du lit et reprise du tracé (tronçon 2 et 3)
- Restauration d'une zone humide (tronçon 3)
- Création d'une zone de dépôt des sédiments (tronçon 2)
- Création d'ouvrages latéraux en recul du cours d'eau autant que possible, pour contenir les crues (tous les tronçons)



ZOOM SUR LE PROJET

Détails des travaux sur le tronçon 2 : décroisement du torrent et création d'une zone de dépôt des sédiments grossiers

PROBLEMATIQUES

- Surélévation du lit mineur par rapport aux terrains riverains
- Accumulation des sédiments grossiers problématiques
- Banalisation et homogénéisation des milieux aquatiques

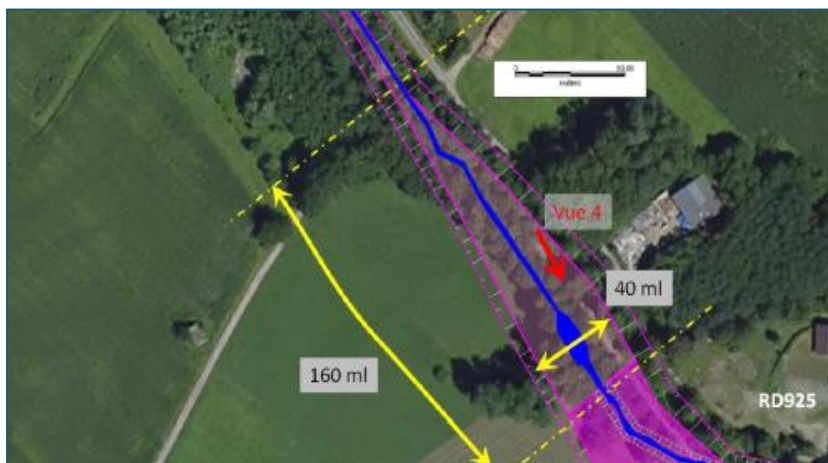


CONTRAINTE MAJEURE

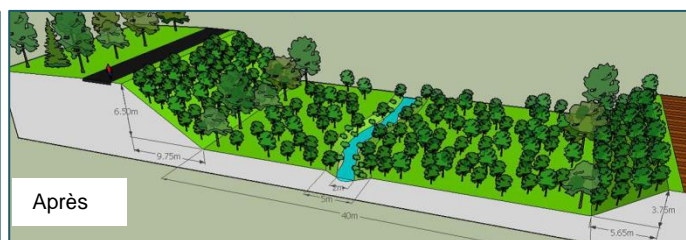
- Gérer l'aléa hydraulique fort induit par le régime torrentiel (vitesse d'écoulement élevée et très fort transport de sédiment)



SOLUTION ENVISAGEE



1. Restauration du caractère naturel du lit mineur au sein d'un lit moyen élargi, abaissé et revégétalisé
2. Création de zone de dépôts des sédiments au sein du lit moyen
3. Création d'ouvrages latéraux de protection contre les débordements, intégrés au paysage



▲ VUE 4

GAIN HYDRAULIQUE ATTENDU

Gestion des sédiments grossiers : capacité de stockage en crue pouvant aller jusqu'à 9000 m³

Abaissement de la hauteur d'eau et freinage des écoulements lors des crues

GAIN ECOLOGIQUE ATTENDU

Création d'habitat particulier pour la faune aquatique

Restauration des échanges entre le lit mineur et ses milieux connexes